



QUINTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021  
16 È 17 DI DICEMBRE  
5<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2021  
16 ET 17 DECEMBRE

**2021/E5/054**

**Question orale déposée par Jean-Baptiste ARENA  
au nom du Groupe « Core in Fronte »**

**Objet : Situation de la route de la plaine du Nebbiu.**

Depuis plusieurs années, la région du Nebbiu connaît de nombreuses difficultés sur son réseau routier, comme, d'ailleurs, l'ensemble du rural ou de l'intérieur de la Corse.

Le 10 novembre dernier, une partie de la RD 62 s'est effondrée entre les villages de San Gavinu di Tenda et Santu Petru di Tenda, suite à un éboulement provenant d'une falaise au lieu-dit U Lontru. Après la visite, sur site, le 15 novembre, d'un géotechnicien et des services de l'ingénierie de la CdC, le délai de reconstruction de la portion endommagée est estimée à 6 mois minimum, en attendant le retour des carottages effectués pour vérifier s'il n'y a pas d'amiante sur le lieu.

C'est la 4<sup>e</sup> fois, en 30 ans, qu'une partie de la RD 62 s'effondre sur un axe de 4 km entre Soriu di Tenda, San Gavinu di Tenda et Santu Petru di Tenda. À cela s'ajoute, toujours sur la RD 62, de multiples arrêtés de fermeture, en raison de la présence de rochers instables. Cela est notamment le cas, côté Est, dans le défilé du Lancone et, côté Ouest, pour rejoindre la RD 81 et San Fiorenzu, Casta ou la Balagna. Sur ce dernier côté de la RD 62, la situation dure depuis maintenant une quinzaine d'années en raison de risques d'éboulements au lieu-dit Ponte à Murellu.

L'accès au village de Santu Petru di Tenda devient donc difficile et se fait, essentiellement aujourd'hui, par la route dite de la plaine qui va de la RD 62, au lieu-dit Bocca à a Ghjunca, à la RD 82, au lieu-dit E Croce, entre Oletta et San Fiorenzu.

Cette route de la plaine était à l'origine une piste qui a été ouverte dans les années 1960. Elle a progressivement permis de désenclaver une partie du Haut-Nebbiu et de sécuriser les déplacements en évitant, en hiver, le brouillard ou le verglas sur la RD 62.

Or, cette route de la plaine, longue de 7,1 km, connaît cependant une situation régulièrement chaotique. En effet, d'une part, son statut n'est pas homogène : 4,7 km sont classés en route RD 262 et 2,4 km sont des portions de routes communales sur les territoires d'Oletta et Olmeta di Tuda voire des passages sur des terrains privés. D'autre part, il y a deux endroits contraignants et fortement soumis aux intempéries de l'hiver : Ce sont les deux "ponts" de la rivière Alisgiu et de son affluent U Salinelle. En cas de fortes pluies, ces deux ponts, construits il y a près de 60 ans par les rapatriés d'Algérie, sont régulièrement submergés par la crue des rivières. Cette situation rend le passage dangereux et impossible.

La route de la plaine est aujourd'hui pour les villages de San Gavinu di Tenda et Santu Petru di Tenda, d'un intérêt vital en termes de circulation des populations, de passage pour le corps médical, pour le ramassage scolaire ou pour le maintien d'activité économique.

La gestion de la route de la plaine fait partie des compétences optionnelles actuelles de la ComCom Nebbiu-Conca d'Oru, comme elle faisait partie, jusqu'en 2016, de celles de l'ancienne ComCom du Nebbiu. Les moyens des intercommunalités sont limités et ne permettent pas une éventuelle gestion efficace de la route. Les difficultés régulières sur cet axe routier deviennent lassantes pour les populations. Pour Core In Fronte, la Collectivité de Corse doit reprendre la main sur ce dossier.

Monsieur le Président de l'exécutif, que comptez-vous faire, d'une part, pour permettre le classement de la totalité de la route de la plaine du Nebbiu en RD 262 et, d'autre part, quelles solutions pouvez-vous envisager pour la sécuriser à travers, notamment, la construction de deux ponts plus conformes pour franchir les rivières Alisgiu et Salinelle ?.